

## **Assemblée Générale extraordinaire de l'association « LIRENSEMBLE » le mercredi 15 juillet 2020**

---

Etaient présents :

BAUDIN Marie-Christine  
CARTIER Christine  
LEHEMBRE Isabelle  
LIOT Gérard  
LIOT Régine

*Cousseau Béatrice*

Début de séance à 19h00

Le Maire Gérard LIOT fait part de son enthousiasme concernant la création de cette association au sein de la commune d'Aussac-Vadalle. Le conseil municipal y a porté un grand intérêt.

### **1. Création des statuts**

Association Loi 1901

Cette association a pour objet le partage et l'échange de livres, lecture et accessibilité à la culture pour tous.

Le périmètre définit est : Aussac-Vadalle

L'association est créée pour une durée indéterminée.

Membres : un président, une secrétaire, un trésorier

Le Maire rédige les statuts.  
Ils sont adoptés à l'unanimité.

## 2. Nomination des membres

Les membres actifs sont : Béatrice COUSSEAU, Madeleine KERJEAN et Régine LIOT.

La présidente est Isabelle LEHEMBRE, retraitée, 41 rue de la république 16560 Aussac-Vadalle.

La trésorière est Marie-Christine BAUDIN, agent administratif, 44 rue de la république 16560 Aussac-Vadalle.

La secrétaire est Christine CARTIER, Assistante Maternelle, 20 rue du bois de la croix, Ravaud 16560 Aussac-Vadalle.

Le président d'honneur est Gérard LIOT, Maire de la Commune.

## B. Projets de l'association

L'association envisage la mise à disposition de boîtes à lire dans chaque hameau de la commune d'Aussac-Vadalle.

Ces boîtes à lire feront également la liaison avec la future bibliothèque à Aussac d'ici à 2021.

## 4. Informations diverses

La cotisation est fixée à 2€ pour l'année 2020.

Une information sera diffusée dans le bulletin municipal.

Les membres envisagent la rédaction d'un règlement intérieur.

Madame LEHEMBRE doit prendre contact avec la banque pour l'ouverture d'un compte et l'adhésion à une assurance.

Isabelle LEHEMBRE

Marie-Christine BAUDIN

Christine CARTIER